

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6<sup>e</sup>.  
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>.

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>me</sup> (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	France et Colonies Françaises .....	300 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	600 —

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

**AVIS DU TRESORIER**

Pour éviter des frais importants de recouvrement, MM. les Sociétaires sont priés de régler leur cotisations sans retard par chèque bancaire ou par virement à notre Compte Postal Lyon 101-98.

**COMPTE-RENDU MORAL DU PRESIDENT POUR L'ANNEE 1948**

par G. REY

Mes Chers Collègues,

Une excellente tradition veut que, chaque année, à la fin de son mandat, le Président fasse un tour d'horizon des principales activités de notre Société. Il eut été bien étonnant que les graves difficultés qui assaillent de nos jours nations et individus, n'aient aucune répercussion sur le fonctionnement de la Société. Nous avons, un moment, éprouvé une réelle émotion, lorsque nous avons dû, à notre grand regret, enregistrer au début de l'année, un nombre assez élevé de démissions dans le temps même où nos dépenses allaient rapidement en croissant. Nous voulons espérer que nos successeurs immédiats n'auront pas le même souci, du moins dans un trop proche avenir. En effet, l'effectif des cotisants a été ramené à son niveau antérieur, des dispositions ont été prises en vue de réduire sensiblement les frais d'impression du Bulletin (qui représente la plus grosse de nos dépenses), sans nuire aucunement à sa présentation ni à son intérêt. Des dons généreux nous ont aidé à franchir des passages difficiles.

Le Conseil a cependant considéré qu'il devait relever la cotisation à dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain. La nouvelle cotisation demeure relativement très basse si on la compare soit à celle demandée avant guerre, soit à celles pratiquées actuellement par la grande majorité des Sociétés.

Il convient d'attacher un grand prix au fait que notre Bulletin ait pu conserver son importance qualitative et quantitative, car ce Bulletin, d'une haute

## LE *LILIUM POMPONIUM* L. EST-IL UNE ESPECE DAUPHINOISE ?

par Jules OFFNER.

Ayant eu l'occasion de voir dans un jardin, à Voreppe (Isère), un magnifique pied fleuri de Lis pompon, où cette plante était cultivée depuis plusieurs années par M. PONSARD, notaire honoraire, récemment décédé, je me suis informé de l'origine de ce Lis. Il avait été donné à M. PONSARD par M. l'abbé MOUTON, curé de Valbonnais (Isère) et provenait du col d'Ornon qui fait communiquer au pied du massif du Taillefer les vallées de la Bonne et de la Romanche.

Le *Lilium pomponium* L. (*L. rubrum* Lam.) a déjà été signalé plusieurs fois en Dauphiné, et l'on peut se demander s'il n'y serait pas spontané. Il s'agit d'une plante à aire très restreinte, qui ne croît en France que dans une partie de la Provence et dans les Alpes-Maritimes et d'autre part dans la Ligurie italienne. Assez rare en Provence, il a été trouvé dans le Sud des Basses-Alpes, à Annot et Castellane, et dans le Nord du Var aux environs de La Martre et d'Aiguines. Dans les Alpes-Maritimes, où il est très irrégulièrement répandu, toutes ses localités françaises sont groupées aux environs de Grasse, à Saint-Vallier et à Saint-Christophe, et dans les montagnes situées au Nord de Nice et de Menton, depuis une faible distance de la mer jusqu'aux environs de Saint-Martin-Vésubie : Aiglun, Bezaudun, Malaussène, Lantosque, Saorge, Venanson, Le Grammont, etc. BICKNELL, dans le *Flora of Bordighera and San Remo*, mentionne plusieurs localités de la Ligurie italienne, toutes proches de la frontière française.

C'est à tort que FIORI, dans le *Nuova Flora analitica d'Italia*, indique le Lis pompon dans les Pyrénées, erreur qui provient probablement, d'après M. GAUSSEN (*in litt.*), de ce que le *L. pyrenaicum* n'a pas été primitivement distingué du *L. pomponium*. M. GAUSSEN m'a aussi informé que le Lis pompon a été introduit à Counozouls (Aude) par MARTIN-DONOS père, en 1831.

En Dauphiné, c'est VILLARD qui, le premier, a cité le Lis pompon, dont il dit : « je n'ai pas eu l'occasion de voir cette espèce que je crois rare en Dauphiné ; le sieur LIOTTARD neveu l'a vu à Chichilienne, au-dessus de Vizille allant en Oisans » (*Hist. pl. Dauphiné*, II, p. 276). Après VILLARS, MUTEL dans les deux éditions de sa *Flore du Dauphiné* (1830 et 1848), mentionne le Lis pompon dans les montagnes de Gavet (non loin de Séchilienne) et ajoute dans la première édition : « On m'a assuré qu'un paysan nommé MAZET avait rapporté en quantité des montagnes de Gavet ce beau Lis... » Plus tard, J.-B. VERLOT, dans son *Catalogue des plantes vasculaires du Dauphiné* (1872), écrit que l'existence sauvage de cette espèce est douteuse dans nos contrées et qu'elle manque aux herbiers de VILLARS et de MUTEL : « Suivant l'herbier du Petit Séminaire du Rondeau, elle aurait été trouvée dans un petit bois au-dessus de la cure d'Oz-en-Oisans par M. l'abbé BAYLE, mais n'y avait-elle pas été plantée ? » (VERLOT, p. 316). Enfin l'abbé RAVAUD, dans la 12<sup>me</sup> excursion de son *Guide du botaniste dans le Dauphiné* (1891), dit du Lis pompon : « récolté à la lisière du bois, au village d'Oz lui-même, probablement transplanté des jardins en ce lieu où il paraît actuellement naturalisé ».

Dans la *Flore descriptive du Bassin moyen du Rhône et de la Loire*, de CARIOT et SAINT-LAGER, l'espèce n'est pas mentionnée.

Si on ajoute à toutes ces observations celle de M. l'abbé MOUTON, qui aurait rapporté le plus récemment le Lis pompon du col d'Ornon, sans que l'on puisse cependant préciser exactement où l'espèce a été découverte, on a un ensemble de faits qui permettent de poser la question de son indigénat en Dauphiné et même de l'y croire spontané. Il paraît peu vraisemblable que le Lis pompon ait pu être apporté du Midi de la France dans des villages des Alpes du Dauphiné qui en sont très éloignés. Une exploration soignée des lieux mettra peut-être nos successeurs à même de résoudre ce petit problème de géographie botanique.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 8 Janvier 1949.

### SIMPLE OBSERVATION A PROPOS DU DEVELOPPEMENT DES DEFORMATIONS CEPHALIQUES CHEZ CERTAINS MALES D'ARAIGNEES

par Jacques DENIS.

Les seuls caractères externes ne permettent pas de reconnaître le sexe des jeunes Araignées mâles avant la période qui s'étend de la pénultième à la dernière mue, lorsque le gonflement du palpe annonce la formation de l'organe génital. Peu de temps avant la dernière mue, la cuticule laisse distinguer par transparence les éléments du bulbe et l'apophyse tibiale qui n'acquerra sa taille et sa forme définitives qu'au sortir de l'exuvie avant le durcissement de la chitine.

Parmi leurs caractères sexuels secondaires, certains mâles présentent des déformations céphaliques exagérées, c'est en particulier le cas des Erigonides, et l'on peut se demander à quel moment elles commencent d'apparaître et comment elle se développent. Les arachnologues ne paraissent pas s'être préoccupés de ce petit problème sur lequel M. Pierre BONNET a attiré mon attention; il m'avait prié de recueillir à son intention des exemplaires de *Walckenaera acuminata* Blackw. dont il aurait entrepris l'élevage; l'espèce était bien choisie, car l'appendice céphalique du mâle est très long et la taille de l'Araignée relativement forte (4 mm) pour la famille. Je serais tenté de croire que l'appendice se développe sous la chitine peut-être légèrement distendue, y demeurant roulé en spirale ou plissé en accordéon pour prendre sa forme définitive au moment même de la mue tant que la chitine est encore souple, processus qui somme toute serait analogue à la formation des régénérats des pattes autotomisées au niveau de la hanche. Il convient de noter que les points d'implantation des yeux sur l'ancien et le nouveau tégument doivent rester en contact jusqu'au décollement de la chitine externe préliminaire de la mue. Ce n'est qu'une hypothèse et jusqu'ici je n'ai pu satisfaire le désir exprimé par mon ami BONNET quoique, depuis qu'il m'en a fait part, j'ai capturé (23-IX-1948) en forêt de Vicoigne (Nord) plusieurs individus de *Walckenaera acuminata*, dont d'ailleurs un mâle qui venait tout juste de subir sa dernière mue et dont les téguments n'avaient pas encore pris leur coloration normale, mais je ne les ai pas reconnus sur le terrain.

Les choses doivent en aller de manière différente chez les espèces dont les mâles possèdent de volumineux tubercules ou des lobes massifs; on peut alors penser que le tégument se gonfle avant l'âge adulte pour faire place à la masse considérable en cours de développement. N'est-ce pas le cas de *Cineta genistae* que SIMON a décrit sur un mâle subadulte de Corse précisément à cause de la forme très particulière de l'éminence frontale. Il est d'ailleurs peu vraisemblable que celle-ci se soit conservée après la dernière mue et que la description originale permette de reconnaître l'adulte.

Le hasard m'a récemment servi en me fournissant un exemple qui confirme cette hypothèse. L'été dernier, j'ai trouvé dans les dunes de Longeville (Vendée) sous un bosquet composé de *Quercus ilex* et d'un jeune Pin, plusieurs individus de *Minicia candida* Denis: 1 ♂, 5 ♀ (30-VII-1948) et 2 ♀ (3-VIII-1948); ces dernières étaient accompagnées d'un mâle subadulte dont le palpe était à peine